

ANNEXE III

**RÉGLEMENT D'EXAMEN**

## RÉGLEMENT D'EXAMEN

<b>MENTION COMPLÉMENTAIRE JOAILLERIE</b>			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée
<b>E 1</b> : Analyse technologique et esthétique	<b>U 1</b>	<b>3</b>	écrite	3 heures	écrite	3 heures
<b>E 2</b> : Dessin et réalisations techniques	<b>U 2</b>	<b>5</b>	CCF		pratique	31 heures
<b>E 3</b> : Evaluation de la formation en milieu professionnel	<b>U 3</b>	<b>2</b>	CCF		orale	30 min.

CCF : contrôle en cours de formation.

\* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (BOEN du 8/6/95).